

McKenna, Neil

De : Adam.Austen@international.gc.ca
Envoyé : Samedi 9 mai 2020 17:13
À : boyan.gerasimov@canada.ca
C.c. : Kim, Sabrina; travis.gordon2@canada.ca; Stickney, Matt; Theis, Rick; Pierre-Yves.Bourque@international.gc.ca; Brook.Simpson@international.gc.ca; Natacha.Engel@international.gc.ca; kelly.murdock@canada.ca; Zimmerman, Shannon; kathryn.nowers@canada.ca; thierry.belair@canada.ca; sabina.saini@canada.ca; aisling.macknight@canada.ca; marco.chan@canada.ca; celine.caira@canada.ca; leslie.church@canada.ca; Belliveau, Sébastien; Pascale.Massot@international.gc.ca; Travers, Patrick; Annie.Lagueux@international.gc.ca; Kevin.Wong@international.gc.ca
Objet : Re: Masques KN95 – Mesure de réglementation de Santé Canada

Ajout d'Annie et de Kevin de notre côté.

> Le 9 mai 2020, à 15:01, Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC) <boyan.gerasimov@canada.ca> a écrit :

> Et Leslie

> Boyan Gerasimov
> Director of Policy. Directeur des politiques Office of the Minister
> of Public Services and Procurement I Cabinet de la ministre des
> Services publics et Approvisionnement Canada

> Message original-----

> De : Kim, Sabrina [mailto:Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca]
> Envoyé : 9 mai 2020 14:53
> À : Gordon2, Travis (HC/SC) <travis.gordon2@canada.ca>
> C.c. : Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>; Theis, Rick
> <Rick.Theis@pmo-cpm.gc.ca>; pierre-yves.bourque@international.gc.ca;
> brook.simpson@international.gc.ca; Engel, Natacha (Ext.)
> <natacha.engel@international.gc.ca>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)
> <boyan.gerasimov@canada.ca>; Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)
> <kelly.murdock@canada.ca>; Zimmerman, Shannon
> <Shannon.Zimmerman@dpmo-cvpm.gc.ca>; Nowers, Kathryn (HC/SC)
> <kathryn.nowers@canada.ca>; Bélair, Thierry (HC/SC)
> <thierry.belair@canada.ca>; Saini, Sabina (HC/SC)
> <sabina.saini@canada.ca>; MacKnight, Aisling (HC/SC)
> <aisling.macknight@canada.ca>; Chan, Marco (IC)
> <marco.chan@canada.ca>; Caira, Celine (IC) <celine.baira@canada.ca>;
> Belliveau, Sébastien <Sebastien.Belliveau@pmo-cpm.gc.ca>;
> Pascale.Massot@international.gc.ca; Travers, Patrick
> <Patrick.Travers@pmo-cpm.gc.ca>; adam.austen@international.gc.ca
> Objet : Re : Masques KN95 – Mesure de réglementation de Santé Canada

> Ajout de Patrick Seb Pascale et Adam!

> Sabrina Kim
> Conseillère en enjeux
> Cabinet du premier ministre

> 613-795-7803

>

> Le 9 mai 2020, à 13:42, Gordon2, Travis (HC/SC)

<travis.gordon2@canada.ca<<mailto:travis.gordon2@canada.ca>>> a écrit :

>

Salut les amis,

>

> Nous voulons vous informer des mesures que notre ministère a prises en réaction aux résultats décevants des tests que nous obtenons avec les KN95.

>

> Comme vous le savez, au début de la semaine, la FDA des États-Unis a réduit le nombre de KN95 fabriqués en Chine qu'elle approuve. Nous avons comparé la liste révisée avec notre liste de matériels autorisés au titre du décret provisoire et examiné les numéros de licences d'établissement d'instruments médicaux pour les produits visés.

>

> En bref, nous avons six N95 dont l'importation est autorisée au titre de notre décret provisoire. Un seul a été retiré de la Liste des autorisations des États-Unis; cet importateur a été avisé hier de ne plus vendre ces matériels particuliers comme des N95. Ils peuvent être vendus pour être utilisés comme masques de procédure (dont le principal avantage est la protection contre les éclaboussures et qui est la norme que nous recommandons pour les soins de santé autres que l'intubation ou d'autres procédures générant des aérosols) ou pour un usage non médical. >

>

> Parmi nos titulaires de LEIM, 63 importateurs vendent peut-être les masques visés. Au 5 mai, nous avons approuvé 831 LEIM, mais ces licences ne concernent pas toutes l'importation de N95. Au début de la semaine prochaine, nous enverrons une lettre à ces titulaires de LEIM pour les informer de notre position sur l'importation de KN95 ne figurant pas sur la liste approuvée par la FDA des États-Unis et leur demander de fournir plus de détails. Nous leur demanderons d'étiqueter tout produit visé pour une utilisation comme masque de procédure ou pour un usage non médical. Après l'envoi des lettres, nous en saurons plus sur le nombre de titulaires de LEIM qui vendent effectivement des KN95 de mauvaise qualité.

>

> Il convient de souligner que les provinces et territoires ne distribuent généralement pas de KN95 pour l'instant pour une utilisation principale dans leurs réseaux; la plupart se fient aux N95 et gardent des KN95 en réserve au cas où l'approvisionnement en N95 s'épuiserait. Bien entendu, tous les masques achetés en masse dans le cadre de l'approvisionnement collaboratif FPT continueront à être testés avant leur distribution. La plupart des PT ne soumettent pas leurs masques à des tests indépendants; si je comprends bien, seuls la C.-B. et le Québec le font.

>

Je laisserai SPAC intervenir si nécessaire, mais les premières données montrent qu'environ la moitié de nos achats en gros sont des N95, dont la moitié sont des KN95s. Je soulignerai que tous les KN95 ne sont pas inaptes à l'emploi; cette mesure vise les fabricants de KN95 qui échouent constamment aux normes d'essai. Nous continuerons à autoriser les KN95 qui répondent à la norme de filtration. Il semblerait que la grande majorité des contrats de SPAC pour l'achat de masques de protection concernent des N95, et non des KN95, de toutes façons.

>

> A l'avenir, nous demanderons aux candidats de la catégorie 10 de fournir des données de test pour les KN95 afin de valider la filtration. Nous ne publierons pas une liste complète des « mauvais fabricants », nous sélectionnerons simplement les fabricants de façon plus rigoureuse. Nous publierons un avis public sur la question une fois que les lettres auront été envoyées.

>

> Des infocapsules sont en cours d'élaboration et Ash (en c.c.) peut vous aider à prendre la relève en cas d'urgence.

>

> Merci à tous et faites-nous savoir si vous avez des questions.

>

> Salut,

> Travis

>

>—

> Travis Gordon

> Senior Policy Advisor / Conseiller principal en politiques

> T: 613-410-938
> PIN:EFO6BDF5
>